REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. R221-7 et L2221 du Code Général des Collectivités Territoriales)

-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTENDRE-CHARDES-VALLET se réunira à la Mairie de MONTENDRE, Salle du Conseil Municipal :

Le lundi 18 décembre 2023 à 19 heures

Fait à MONTENDRE, le 14 décembre 2023,

Le Maire,

Patrick GIRAUDEAU

ORDRE DU JOUR :

Désignation du Secrétaire de Séance

Adoption du procès-verbal de la précédente réunion

1. ARCHIVES COMMUNALES : dépôt d'archives communales de portée historique aux archives départementales de la Charente-Maritime

2. VOIRIE : refonte du tableau de classement des voies communales

3. PROJETS STRUCTURANTS : identification des zones d'accélération des énergies renouvelables

4. RESSOURCES HUMAINES : instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

5. RESSOURCES HUMAINES : mandat au Centre de Gestion de la Charente-Maritime pour la négociation d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance

6. FINANCES : ouverture par anticipation de crédits d'investissement avant vote du budget primitif 2024

7. AFFAIRES DIVERSES